

**L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Je suis surpris que le député ne connaisse pas déjà la réponse. Je n'avais pas été prévenu qu'il entendait poser la question. L'augmentation découle du fait regrettable que le chômage est plus élevé cette année. C'est le changement notable cette année. De plus, la loi elle-même prévoit l'indexation des prestations en fonction de l'indice industriel général des salaires à mesure que ceux-ci augmentent. Je dois dire que ces paiements atténuent certaines des difficultés résultant du chômage et contribuent, dans ces moments tendus, à une redistribution des revenus, ce qui n'est pas nécessairement mauvais, à mon avis.

**M. Lawrence:** Comme la période de versement des prestations a augmenté de 51 p. 100 par rapport à l'année dernière, puis-je demander au ministre s'il a quelque explication à offrir, autre que la piètre gestion économique du gouvernement, pour cette hausse massive?

**M. Andras:** L'année dernière, si je me souviens bien, la période de prestations a été réduite de quelque 17 semaines à 15.7 semaines l'année précédente. Il faudrait que j'étudie les chiffres que cite maintenant le député parce que la période, autant que je sache, n'a pas été augmentée au niveau de 17 semaines de 1973. Mais, pour être bien franc, je dois dire qu'à mesure que le chômage augmente, la période de prestations a tendance à être plus longue.

\* \* \*

### LA MAIN-D'ŒUVRE

#### LE PP.-J ET LE PROGRAMME D'EMPLOI D'ÉTÉ POUR LES ÉTUDIANTS—DEMANDE D'EXPANSION

**M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe):** Vu que le taux de chômage chez les jeunes de 14 à 25 ans a atteint des proportions alarmantes, surtout parmi les étudiants, le ministre va-t-il prendre prochainement des mesures pour étendre les programmes actuels tels que Perspectives-Jeunesse et les programmes d'emploi d'été pour les étudiants?

**L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Il est difficile de donner une réponse précise à cet égard. Le député se souviendra que nous avons considérablement augmenté il y a quelques semaines le budget du programme d'emploi d'été pour les étudiants. Grâce à cette augmentation, on met actuellement sur pied d'autres programmes de placement d'étudiants en vertu du programme Perspectives-Jeunesse et d'autres programmes qui s'inscrivent dans le cadre de cette politique.

\* \* \*

### L'ENVIRONNEMENT

#### LA LUTTE CONTRE LA TORDEUSE DES BOURGEONS DE L'ÉPINETTE—DEMANDE DE RÉTABLISSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE

**M. Eymard Corbin (Madawaska-Victoria):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question à l'aimable ministre de l'Environnement. Un document a récemment circulé dans nos bureaux disant qu'il nous était possible de beaucoup raffiner notre stratégie pour la lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette en misant sur l'attirance sexuelle pour venir à bout de ces insectes. L'honora-

### Questions orales

ble représentante pourrait-elle nous dire si elle a eu l'occasion de reconsidérer la proposition que je lui ai faite...

**M. Hees:** Expliquez-vous?

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Corbin:** ... au sujet du rétablissement de l'aide financière pour la pulvérisation d'insecticides afin de protéger les forêts d'épinettes de l'Est du Canada?

**L'hon. Jeanne Sauvé (ministre de l'Environnement):** Je tiens à assurer au député que c'est par pure coïncidence qu'on mise sur l'attirance sexuelle pour venir à bout de la tordeuse de l'épinette. Je tiens à dire au député que je n'y suis pour rien. J'ai un groupe de travail qui étudie ce grave problème. Si le député a lu les rapports déjà présentés à ce sujet, il sait sans doute qu'il s'agit vraiment d'un phénomène naturel. Nous constatons que la pulvérisation d'insecticides sur les arbres diminue l'ampleur du fléau, mais n'en vient pas vraiment à bout. J'ai formé un groupe de travail qui cherche de meilleurs moyens de résoudre ce problème. Toutefois, à cause des restrictions budgétaires, nous ne pouvons accroître l'usage d'insecticides cette année.

\* \* \*

[Français]

### L'INDUSTRIE

#### LES PRODUITS TEXTILES—L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION DU TEXTILE ET DU VÊTEMENT

**M. André Fortin (Lotbinière):** Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce.

Le 14 février dernier, la Commission du textile et du vêtement recevait du Conseil des fabricants de vêtements une demande d'enquête sur un supposé dumping de complets, de vestons, d'ensembles coordonnés, et de pantalons pour hommes et garçons. Étant donné que ce rapport de la Commission a été déposé le 14 mai, et qu'il a de profondes implications quant à la main-d'œuvre ou l'utilisation de la main-d'œuvre, particulièrement dans les Cantons de l'Est, est-ce que le ministre peut dire quelles mesures son ministère entend prendre pour vérifier l'application de ces mesures provisoires? De plus, l'honorable ministre s'est-il assuré, par une consultation préalable, la collaboration non seulement des fabricants mais aussi des syndicats, afin de protéger les emplois et de les accroître dans l'industrie du textile et du vêtement?

[Traduction]

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Des consultations ont déjà eu lieu avec l'industrie. J'ai déposé à la Chambre au début de la semaine le rapport de la Commission du textile et du vêtement sur les complets, les pantalons—et sur je ne sais quoi d'autre, un mot technique dont je ne suis pas sûr.

**M. Mazankowski:** Il s'agit de vestons.

**M. Gillespie:** J'ai alors indiqué que nous portions ces produits sur la liste de contrôle des importations. Des négociations sont également en cours avec les fournisseurs coréens, au sujet des restrictions volontaires. Je me rendrai moi-même en Corée la semaine prochaine et j'espère y régler un certain nombre de problèmes touchant les textiles.